

A Tournai - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Sigle du programme: **ARCT1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Prérequis entre cours	8
Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Programme détaillé par bloc annuel	9
ARCT1BA - 1er bloc annuel	9
ARCT1BA - 2e bloc annuel	11
ARCT1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
Conditions d'accès	15
Pédagogie	17
Evaluation au cours de la formation	17
Mobilité et internationalisation	17
Formations ultérieures accessibles	17
Gestion et contacts	18

ARCT1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme propose une formation générale dans le domaine de l'architecture centrée sur le projet d'architecture.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- maîtriserez les outils et les méthodes de pensée de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture de plus en plus complexes ;
- serez formé-es aux diverses disciplines liées à l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques.

Votre profil

Les études d'architecture demandent une aptitude à se mettre au service des hommes en vue de concevoir pour leur bien-être. Cette orientation vers autrui doit se compléter de la capacité de voir et d'imaginer dans l'espace.

Le dessin, l'esprit de mécanique et de construction, le goût pour la réalisation de maquettes, l'ingéniosité et l'inventivité témoignent des aptitudes utiles.

La faculté de penser de façon analytique, mais plus essentiellement celle de composer, de structurer, de penser synthétiquement, complétée par le goût de la recherche, est indispensable. Ces aptitudes seront développées tout au long de la formation.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené-e à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux.

Votre programme

Le bachelier vous propose d'acquérir

- une connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et des méthodes de pensée et d'action de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture ;
- la connaissance de base des sciences, exactes et humaines, et approfondie des savoirs techniques qui participent à l'ancrage fondamental de la discipline;
- les techniques de représentation permettant de cerner l'espace architecturé de manière précise et paramétrique ;
- des capacités d'expression et de communication favorisant l'émergence et la mise en valeur de réflexions et de projets.

Une fois bachelier ou bachelière, vous poursuivrez votre formation par le Master en architecture. Il débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte.

ARCT1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi proposé à l'étudiant-e en architecture est de disposer, à l'issue de son cursus de bachelier d'un socle de compétences qui lui permette d'analyser, d'évaluer et de concevoir les dispositifs architecturaux qui structurent lieux vécus, investis et produits par les collectivités et individus.

Dès la première année, l'étudiant-e s'exercera à concevoir un projet d'architecture. Progressivement, il ou elle découvrira les multiples dimensions techniques, scientifiques, artistiques et sociales que la discipline recouvre. L'étudiant-e se construira un bagage de connaissances et de méthodes transversales nécessaires à la conception. A l'aube de son master, l'étudiant-e sera capable de synthétiser ces acquis au travers d'un projet architectural concret.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer certains éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux.
- Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation donnée, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l' « air du temps » et identifier les moyens qui seront à même de le révéler.
- Découvrir et élargir les limites de son imaginaire.
- Imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse à une question posée.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et comprendre des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et analyser les références fondamentales de la culture disciplinaire.
- Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Développer et activer ses connaissances dans la discipline.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter les principales composantes qui constituent la situation culturelle dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer et décrire des lieux et des contextes ciblés,
- Analyser des lieux et des contextes selon plusieurs méthodes données et à partir de plusieurs points de vue identifiés,
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié pour faire des hypothèses de travail.
- Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte.

Mobiliser d'autres disciplines

Activer sa curiosité et adopter une démarche transversale en vue de consolider les fondements de ses acquis.

- Aller à la rencontre d'autres approches, échanger et nourrir la réflexion architecturale.
- Interpréter les savoirs d'autres disciplines.
- Recourir à d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre du projet d'architecture.

Concrétiser une dimension technique

Connaître et reformuler des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs d'un édifice.
- Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale.
- Formuler une compréhension intuitive des structures en vue de l'intégrer dans une production architecturale créative .

Exprimer une démarche architecturale

Utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Connaître, comprendre et utiliser les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Restituer l'expérience d'une spatialité en l'observant et en la questionnant.
- Manipuler le dessin, les maquettes, ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.
- Identifier les principaux éléments d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.

- Expérimenter et utiliser les moyens de communication adéquats en fonction des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées.

Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur ou actrice conscient-e de ses futures responsabilités, prêt-e à expérimenter l'interaction avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel.
- Ecouter et identifier les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager une synthèse en regard des objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant capable de comprendre le cadre de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers.
- Expérimenter et observer le cadre de la pratique professionnelle et de la culture architecturale en s'impliquant de manière autonome.

Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Activer et développer une éthique à travers ses prises de position architecturales.
- Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société.
- Mettre en relation différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Comprendre le bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Imaginer des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de Bachelier en architecture totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels de 60 crédits

Au premier quadrimestre du bloc 3 le programme comprend 6 crédits de cours au choix et au second quadrimestre du bloc 3, le programme comprend 3 crédits de cours au choix soit un total de 9 crédits de cours au choix à choisir sur le site de Bruxelles ou de Tournai.

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en six domaines spécifiques :

Projet d'architecture
Expression, représentation et communication
Méthodologie et TFE
Contexte et culture
Matériaux, structures et construction
Pratique professionnelle

ARCT1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu :

o Projet d'architecture (60 crédits)

○ LTARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Mathieu De Paepe Nicolas Lorent Matthieu Meunier Franck Miner Agnes Mory Barbara Noirhomme Anne Nottebaert Martin Outers Pascale Verbeke	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits]	x		
○ LTARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration ■	Pierre Accarain Ludovic Blanckaert Christoffel Boghaert Gauthier Coton Geert De Groote Renaud De Villiers De La Noue Dimitri Fache Olivier Laloux Pascal Marchant Damien Surroca Eric Van Overstraeten Catherine Vanhamme Lyderic Veauvy Emmanuelle Weiss Bernard Wittevrongel	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits]		x	
○ LTARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation ■	Ludovic Blanckaert Olivier Bourez Olivier Camus Gauthier Coton Geert De Groote Christian Gilot Damien Surroca Emmanuelle Weiss	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits]			x

o Expression, représentation et communication (22 crédits)

○ LTARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Jan Godyns	(FR) [q1] [20h+10h] [3 Crédits]	x		
○ LTARC1121	Géométrie spatiale : exploration du dessin descriptif	Jan Godyns	(FR) [q2] [20h+10h] [3 Crédits]	x		
○ LTARC1122	Moyens d'expression et représentation : initiation	Jan Godyns Matthieu Meunier Agnes Mory Barbara Noirhomme Pascale Verbeke	(FR) [q1+q2] [80h] [4 Crédits]	x		
○ LTARC1221	Moyens d'expression et représentation : exploration ■	Frédéric Delesalle Jan Godyns Agnes Mory	(FR) [q1] [60h] [3 Crédits]		x	
○ LTARC1224	Moyens d'expression de représentation : confirmation	Jan Godyns Matthieu Meunier Agnes Mory	(FR) [q2] [60h] [3 Crédits]		x	
○ LTARC1321	Moyens d'expression et de représentation : approfondissement ■	Maidier Llaguno Barbara Noirhomme	(FR) [q1] [60h] [3 Crédits]			x
○ LTARC1322	Moyens d'expression et de représentation : maîtrise	Olivier Laloux Agnes Mory	(FR) [q2] [60h] [3 Crédits]			x

o Méthodologie et recherche (4 crédits)

o LTARC1105	Introduction à l'architecture	Olivier Laloux Renaud Pleitinx Catherine Vanhamme	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]	X		
-------------	-------------------------------	---	-------------------------------	---	--	--

o Contexte et culture (39 crédits)

o LTARC1102	Théories de l'architecture : introduction	Ludovic Blanckaert	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
o LTARC1203	Théorie de l'architecture : théories	Renaud Pleitinx	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1140	Histoire de l'architecture : des origines au Moyen Age	Henry Pouillon	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X		
o LTARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Henry Pouillon	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1345	Histoire et théorie de l'architecture : questions spéciales	Frank Vermandel	FR [q2] [30h] [3 Crédits]			X
o LTARC1243	Philosophie	Marie-Clotilde Roose	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1344	Socio-anthropologie de l'habiter	Chloé Salembier	FR [q2] [30h] [3 Crédits]			X
o LTECO1202	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Bernard-Louis Ghislain	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		X	
o LTARC1251	Paysage	Daniela Perrotti	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1250	Théories du développement durable	Georges Mabile Matthieu Meunier	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1142	Architecture, ville et territoire : sciences du milieu	Georges Mabile	FR [q1] [40h] [4 Crédits]	X		
o LTARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologies	Christian Gilot	FR [q2] [30h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Benedicte Grosjean	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			X

o Matériaux, structure et construction (38 crédits)

o LTARC1143	Mathématique - géométrie	Martin Buysse	FR [q1] [22.5h+22.5h] [3 Crédits]	X		
o LTARC1144	Mathématique - analyse	Martin Buysse	FR [q2] [22.5h+22.5h] [3 Crédits]	X		
o LTARC1260	Physique du bâtiment	Pascaline Faux	FR [q1] [20h+15h] [3 Crédits]		X	
o LTARC1360	Equipements du bâtiment et confort	Pascaline Faux	FR [q2] [40h] [4 Crédits]			X
o LTARC1160	Analyse des structures 1 : fondements de statique et de résistance des matériaux	Pascaline Faux	FR [q2] [20h+30h] [4 Crédits]	X		
o LTARC1261	Analyse des structures 2	Pascaline Faux	FR [q1] [20h+45h] [5 Crédits]		X	
o LTARC1361	Conception des structures 1	Luca Sgambi	FR [q2] [20h+30h] [4 Crédits]			X
o LTARC1164	Construction et matériaux : généralités	Geert De Groote	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	X		
o LTARC1262	Construction et matériaux : développements	Bernard Wittevrongel	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]		X	
o LTARC1362	Construction et matériaux : approfondissements	Bernard Wittevrongel	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]			X

o Pratique professionnelle

o LTARC1380	Stage bachelier	Emmanuelle Weiss (coord.)	FR [q2] [] [2 Crédits]			X
-------------	-----------------	---------------------------	------------------------	--	--	---

o Langues (6 crédits)

o LTARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq	FR [q2] [20h] [2 Crédits]	X		
o LTARC1228	English II	Frédéric Declercq	EN [q1] [20h] [2 Crédits]		X	
o LTARC1323	Anglais 3	Frédéric Declercq	FR [q1] [20h] [2 Crédits]			X

o Cours au choix bloc annuel 3 (9 crédits)

L'étudiant choisira 9 crédits de cours au choix : 6 crédits au Q1 et 3 crédits au Q2.

o Cours au choix bloc3 Q1 (6 crédits)

L'étudiant.e choisira 6 crédits de cours au choix au Q1.

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LTARC1352	Régionalisme critique	Henry Pouillon Bernard Wittevrongel	10 [q1] [30h] [3 Crédits]	x	x	x
⊗ LTARC1365	Constructions simples	Dimitri Fache	10 [q1] [30h] [3 Crédits]			x
⊗ LTARC1366	Patrimoine : restauration et réaffectation du patrimoine bâti	Caroline Bolle	10 [q1] [30h] [3 Crédits]			x

○ Cours aux choix bloc3 Q2 (3 crédits)

L'étudiant.e inscrit.e en bachelier à Tournai choisira 3 crédits de cours au choix au Q2. L'étudiant.e inscrit.e en bachelier à Bruxelles choisira 6 crédits de cours au choix au Q2. Les cours peuvent être choisis à Bruxelles ou à Tournai.

⊗ LBARC1303	Atelier d'architecture thématique : patrimoine	Joelle Houdé Marie-Christine Raucant David Vandenbroucke	10 [q2] [45h] [3 Crédits]			x
⊗ LBARC1325	Dessin modèle vivant	Michèle De Myttenaere	10 [q2] [45h] [3 Crédits]			x
⊗ LTARC1327	In situ : Lempis	Pierre Accarain Eric Van Overstraeten	10 [q2] [45h] [3 Crédits]			x
⊗ LBARC1366	Architecture durable	Benoît Thielemans	10 [q2] [30h] [3 Crédits]			x
⊗ LTARC1367	Architecture et matérialité	Bernard Wittevrongel	10 [q2] [30h] [3 Crédits]			x
⊗ LBARC1347	Séminaire paysages actuels	Denis Dujardin	10 [q2] [30h] [3 Crédits]			x
⊗ LBARC1346	Concevoir avec la lumière	Jean-Luc Capron	10 [q2] [30h] [3 Crédits]			x
⊗ LTARC1325	Histoire de l'art moderne et contemporain	Henry Pouillon	10 [q2] [30h] [3 Crédits]			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTARC1201	" Projet d'architecture 2 : exploration " a comme prérequis LTARC1101
	• LTARC1101 - Projet d'architecture 1 : initiation
LTARC1203	" Théorie de l'architecture : théories " a comme prérequis LTARC1102
	• LTARC1102 - Théories de l'architecture : introduction
LTARC1221	" Moyens d'expression et représentation : exploration " a comme prérequis LTARC1122
	• LTARC1122 - Moyens d'expression et représentation : initiation
LTARC1228	" English II " a comme prérequis LTARC1123
	• LTARC1123 - Anglais 1
LTARC1260	" Physique du bâtiment " a comme prérequis LTARC1143 ET LTARC1144
	• LTARC1143 - Mathématique - géométrie
	• LTARC1144 - Mathématique - analyse
LTARC1261	" Analyse des structures 2 " a comme prérequis LTARC1143 ET LTARC1160
	• LTARC1143 - Mathématique - géométrie
	• LTARC1160 - Analyse des structures 1 : fondements de statique et de résistance des matériaux
LTARC1262	" Construction et matériaux : développements " a comme prérequis LTARC1164
	• LTARC1164 - Construction et matériaux : généralités
LTARC1301	" Projet d'architecture 3 : confirmation " a comme prérequis LTARC1201
	• LTARC1201 - Projet d'architecture 2 : exploration
LTARC1321	" Moyens d'expression et de représentation : approfondissement " a comme prérequis LTARC1221 ET LTARC1224
	• LTARC1221 - Moyens d'expression et représentation : exploration
	• LTARC1224 - Moyens d'expression de représentation : confirmation
LTARC1323	" Anglais 3 " a comme prérequis LTARC1228
	• LTARC1228 - English II
LTARC1345	" Histoire et théorie de l'architecture : questions spéciales " a comme prérequis LTARC1140 ET LTARC1240 ET LTARC1203
	• LTARC1140 - Histoire de l'architecture : des origines au Moyen Age
	• LTARC1240 - Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours
	• LTARC1203 - Théorie de l'architecture : théories
LTARC1360	" Equipements du bâtiment et confort " a comme prérequis LTARC1260
	• LTARC1260 - Physique du bâtiment
LTARC1361	" Conception des structures 1 " a comme prérequis LTARC1261 ET LTARC1262
	• LTARC1261 - Analyse des structures 2
	• LTARC1262 - Construction et matériaux : développements
LTARC1362	" Construction et matériaux : approfondissements " a comme prérequis LTARC1262
	• LTARC1262 - Construction et matériaux : développements

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

ARCT1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :

o Projet d'architecture

○ LTARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Mathieu De Paepe Nicolas Lorent Matthieu Meunier Franck Miner Agnes Mory Barbara Noirhomme Anne Nottebaert Martin Outers Pascale Verbeke	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits]
-------------	--------------------------------------	--	---

o Expression, représentation et communication

○ LTARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Jan Godyns	(FR) [q1] [20h+10h] [3 Crédits]
○ LTARC1121	Géométrie spatiale : exploration du dessin descriptif	Jan Godyns	(FR) [q2] [20h+10h] [3 Crédits]
○ LTARC1122	Moyens d'expression et représentation : initiation	Jan Godyns Matthieu Meunier Agnes Mory Barbara Noirhomme Pascale Verbeke	(FR) [q1+q2] [80h] [4 Crédits]

o Méthodologie et recherche

○ LTARC1105	Introduction à l'architecture	Olivier Laloux Renaud Pleitinx Catherine Vanhamme	(FR) [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
-------------	-------------------------------	---	---------------------------------------

o Contexte et culture

○ LTARC1102	Théories de l'architecture : introduction	Ludovic Blanckaert	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1140	Histoire de l'architecture : des origines au Moyen Age	Henry Pouillon	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1142	Architecture, ville et territoire : sciences du milieu	Georges Mabile	(FR) [q1] [40h] [4 Crédits]

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1143	Mathématique - géométrie	Martin Buysse	FB [q1] [22.5h +22.5h] [3 Crédits]
○ LTARC1144	Mathématique - analyse	Martin Buysse	FB [q2] [22.5h +22.5h] [3 Crédits]
○ LTARC1160	Analyse des structures 1 : fondements de statique et de résistance des matériaux	Pascaline Faux	FB [q2] [20h+30h] [4 Crédits]
○ LTARC1164	Construction et matériaux : généralités	Geert De Groote	FB [q2] [30h+15h] [4 Crédits]

o Pratique professionnelle

o Langues

○ LTARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq	FB [q2] [20h] [2 Crédits]
-------------	-----------	-------------------	---------------------------------

ARCT1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Projet d'architecture**

○ LTARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration ■	Pierre Accarain Ludovic Blanckaert Christoffel Boghaert Gauthier Coton Geert De Groote Renaud De Villiers De La Noue Dimitri Fache Olivier Laloux Pascal Marchant Damien Surroca Eric Van Overstraeten Catherine Vanhamme Lyderic Veauvy Emmanuelle Weiss Bernard Wittevrongel	(FR) [q1+q2] [240h] [20 Crédits]
-------------	---	---	--

o Expression, représentation et communication

○ LTARC1221	Moyens d'expression et représentation : exploration ■	Frédéric Delesalle Jan Godyns Agnes Mory	(FR) [q1] [60h] [3 Crédits]
○ LTARC1224	Moyens d'expression de représentation : confirmation	Jan Godyns Matthieu Meunier Agnes Mory	(FR) [q2] [60h] [3 Crédits]

o Contexte et culture

○ LTARC1203	Théorie de l'architecture : théories ■	Renaud Pleitinx	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Henry Pouillon	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1243	Philosophie	Marie-Clotilde Roose	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LTECO1202	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Bernard-Louis Ghislain	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]
○ LTARC1251	Paysage	Daniela Perrotti	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1250	Théories du développement durable	Georges Mabille Matthieu Meunier	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologies	Christian Gilot	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1260	Physique du bâtiment ■	Pascaline Faux	(FR) [q1] [20h+15h] [3 Crédits]
-------------	------------------------	----------------	---------------------------------------

○ LTARC1261	Analyse des structures 2 	Pascaline Faux	PS [q1] [20h+45h] [5 Crédits]
○ LTARC1262	Construction et matériaux : développements 	Bernard Wittevrongel	PS [q2] [30h+15h] [4 Crédits]

○ Pratique professionnelle

○ Langues

○ LTARC1228	English II 	Frédéric Declercq	PS [q1] [20h] [2 Crédits]
-------------	--	-------------------	---------------------------------

ARCT1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Projet d'architecture**

○ LTARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation ■	Ludovic Blanckaert Olivier Bourez Olivier Camus Gauthier Coton Geert De Groote Christian Gilot Damien Surroca Emmanuelle Weiss	FB [q1+q2] [240h] [20 Crédits]
-------------	--	---	--------------------------------------

o Expression, représentation et communication

○ LTARC1321	Moyens d'expression et de représentation : approfondissement ■	Maider Llaguno Barbara Noirhomme	FB [q1] [60h] [3 Crédits]
○ LTARC1322	Moyens d'expression et de représentation : maîtrise	Olivier Laloux Agnes Mory	FB [q2] [60h] [3 Crédits]

o Contexte et culture

○ LTARC1345	Histoire et théorie de l'architecture : questions spéciales ■	Frank Vermandel	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1344	Socio-anthropologie de l'habiter	Chloé Salembier	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LTARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Benedicte Grosjean	FB [q1] [30h] [3 Crédits]

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1360	Equipements du bâtiment et confort ■	Pascaline Faux	FB [q2] [40h] [4 Crédits]
○ LTARC1361	Conception des structures 1 ■	Luca Sgambi	FB [q2] [20h+30h] [4 Crédits]
○ LTARC1362	Construction et matériaux : approfondissements ■	Bernard Wittevrongel	FB [q1] [30h+15h] [4 Crédits]

o Pratique professionnelle

○ LTARC1380	Stage bachelier	Emmanuelle Weiss (coord.)	FB [q2] [] [2 Crédits]
-------------	-----------------	---------------------------	---------------------------

o Langues

○ LTARC1323	Anglais 3 ■	Frédéric Declercq	FB [q1] [20h] [2 Crédits]
-------------	-------------	-------------------	---------------------------------

o Cours au choix bloc annuel 3

L'étudiant choisira 9 crédits de cours au choix : 6 crédits au Q1 et 3 crédits au Q2.

O Cours au choix bloc3 Q1

L'étudiant.e choisira 6 crédits de cours au choix au Q1.

⊗ LTARC1365	Constructions simples	Dimitri Fache	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
⊗ LTARC1366	Patrimoine : restauration et réaffectation du patrimoine bâti	Caroline Bolle	FB [q1] [30h] [3 Crédits]

O Cours aux choix bloc3 Q2

L'étudiant.e inscrit.e en bachelier à Tournai choisira 3 crédits de cours au choix au Q2. L'étudiant.e inscrit.e en bachelier à Bruxelles choisira 6 crédits de cours au choix au Q2. Les cours peuvent être choisis à Bruxelles ou à Tournai.

⊗ LBARC1303	Atelier d'architecture thématique : patrimoine	Joelle Houdé Marie-Christine Raucant David Vandembroucke	FB [q2] [45h] [3 Crédits]
⊗ LBARC1325	Dessin modèle vivant	Michèle De Myttenaere	FB [q2] [45h] [3 Crédits]
⊗ LTARC1327	In situ : Lemps	Pierre Accarain Eric Van Overstraeten	FB [q2] [45h] [3 Crédits]
⊗ LBARC1366	Architecture durable	Benoit Thielemans	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LTARC1367	Architecture et matérialité	Bernard Wittevrongel	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LBARC1347	Séminaire paysages actuels	Denis Dujardin	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LBARC1346	Concevoir avec la lumière	Jean-Luc Capron	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LTARC1325	Histoire de l'art moderne et contemporain	Henry Pouillon	FB [q2] [30h] [3 Crédits]

ARCT1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- Ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2021-2022, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2018-2019, 2019-2020 ou 2020-2021. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

L'architecture est une discipline spécifique et par essence, un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société, et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline. L'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir-faire et savoir-penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiant-es vers un savoir-être responsable et compétent. Pour rencontrer cette exigence, rigueur, créativité et savoirs techniques sont, dans leur complémentarité et leur indissociabilité, les objectifs premiers de la formation de nos étudiant-es. Outre le développement d'une personnalité créatrice, de l'habileté à manipuler des concepts et de la capacité à l'autonomie et à la coopération, la formation renforce l'acquisition d'une double compétence :

- à édifier et à aménager, c'est-à-dire à ancrer les réflexions dans le concret ;
- à se situer dans une démarche prospective, pouvant aboutir à la recherche.

Les étudiant-es bénéficient ainsi d'une approche incluant toutes les dimensions de la discipline architecturale : artistiques, intellectuelles, scientifiques et matérielles. La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une simplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir-penser et un savoir-faire.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet architectural et des cours théoriques et s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant-e "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère transfrontalier et interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture et du dessin, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de la formation. Elle se fait durant le cycle du Master.

La Faculté propose plus de 30 possibilités d'échanges en Europe. Du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Europe les programmes d'échanges permettent d'effectuer des séjours d'un ou deux quadrimestres dans des facultés d'architecture et d'appréhender d'autres approches et pratiques de la discipline.

Il existe également un certain nombre de programmes d'échange dont les destinations se situent au Canada, aux USA ou en Amérique Latine.

La liste des partenariats de mobilité de la faculté peut être consultées à la page :<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/administrations/adri/partenariats.html> (après identification)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le diplôme de Bachelier en architecture permet un accès direct à la formation de [Master \[120\] en architecture/TRN](#) à Tournai ou de [Master \[120\] en architecture/BXL](#) à Bruxelles.

En outre, des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômé.es bachelier.ères UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) .

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Bachelier en architecture « ARCT1BA »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05
B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01
B-7500 Tournai

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 10

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Mme Catherine VANHAMME

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Catherine Vanhamme](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 15

•• Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Vincent Filleul](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 14

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Mme Christina NASTRI

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01
B-7500 Tournai

Contact: [Christina Nastri](#)

Tél: +32 (0)69 85 78 50

•• Président de la Commission de programme « Bachelier en architecture TRN »

Prof. Olivier LALOUX

contact : olivier.laloux@uclouvain.be

•• Secrétaire de la Commission de programme « Bachelier en architecture TRN »

Pascaline FAUX

contact : pascaline.faux@uclouvain.be

•• Coordination institutionnelle Erasmus

Mathieu DE PAEPE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: mathieu.depaepe@uclouvain.be

•• **Président des jurys d'examens**

Prof. [Martin Buysse](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• **Secrétaire de jury Bac**

Prof. [Olivier Laloux](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Gestion du programme